

Besançon, le 4 septembre 2017

Madame, Monsieur, Docteur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le **programme PAERPA** (Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie) arrive dans le Doubs. Il est destiné à vos patients âgés de 75 ans et plus.

Ce programme national axé sur le parcours de santé de la personne âgée propose des outils pour vous aider dans vos pratiques professionnelles, ainsi qu'un accompagnement dans la mise en place de ces outils :

Une Coordination Clinique de Proximité (CCP) qui permettra de se concerter entre professionnels de santé autour d'une situation de patient pour proposer des solutions,

L'élaboration d'un Plan Personnalisé de Santé (PPS) qui permettra de formaliser vos actions retenues.

La finalisation d'un PPS pour chaque patient permet aux professionnels de santé, selon une cotation spécifique de l'Assurance Maladie, d'être rémunérés sur la base d'un forfait partagé de 100 euros, par patient et par an. Seules 4 professions sont pour l'instant éligibles à la rémunération du PPS (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens).

Le secteur du Pays Horloger a été choisi comme territoire préfigurateur par l'ARS Bourgogne Franche-Comté qui a désigné l'Arespa comme porteur de la Coordination Territoriale d'Appui de ce programme dans le Doubs : un service de coordination destiné à vous soutenir dans l'organisation des parcours de santé de ces patients si besoin.

Dans ce cadre, le Comité des représentants des professionnels de santé libéraux (COLIB PAERPA) incluant les URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux – médecins, infirmiers, pédicures-podologues, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens) et la FeMaSaC, (Fédération des Maisons de Santé Comtoises) vous convient, en partenariat avec l'Arespa, l'ARS Bourgogne Franche-Comté, le Conseil Départemental du Doubs, la CPAM du Doubs et le Centre Hospitalier de Morteau, à une soirée d'information :

le Mardi 26 septembre 2017 à 20 H à l'Espace Morteau, 10 chemin du Breuille à MORTEAU

Nous aurons l'honneur, pour cette soirée, de compter sur la présence de Monsieur Pierre PRIBILE, Directeur Général de l'ARS BFC.

Un buffet dînatoire vous sera proposé dès votre arrivée à partir de 19H30.

Vous trouverez ci-joint un coupon-réponse.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous transmettons nos salutations distinguées.

J.M. PERROT
Président
ARESPA

J. NARCY
Délégué Départemental Doubs
ARS BFC

Soirée d'information - Paerpa Doubs/Pays Horloger

Mardi 26 septembre 2017 à 20 H

Espace Morteau
10 chemin du Breuille
25500 MORTEAU

Merci de nous envoyer votre confirmation d'inscription :

Soit par un simple mail à l'adresse suivante : paerpa.ctadoubs@orange.fr

Soit en nous adressant le coupon rempli :

- par fax au : 03.81.83.10.91

- par courrier : Arespa - Programme Paerpa - 19 rue Xavier Marmier - 25000 Besançon

Contact : Peggy BENOIT, assistante Projet Paerpa :

- peggybenoit.arespa@orange.fr
- 03.81.25.05.30 ou 06.43.22.55.64

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Fax :

Profession :

Pharmacien(ne) ☐

Masseur-kinésithérapeute ☐

Infirmier(e) ☐

Médecin ☐

Pédicure-podologue ☐

Participera ☐

Ne participera pas ☐

à la réunion d'information « Paerpa Doubs » du Mardi 26 septembre 2017.